

## MAIRIE DE SAUSSEY

### **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de conseillers votants : 7

Par suite d'une convocation en date du 05 septembre 2024, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis, à la mairie le 12 septembre 2024 à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur Philippe d'ANTERROCHES, Maire.

Sont présents : Philippe d'ANTERROCHES, Bruno ROBIN, Thierry LEGRAVEREND, Cécile GUERIN, Evelyne LEPERCHOIS, Philippe PACILLY, Pascal POUILLAIN lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absent ayant donné procuration : -

Absents excusés : Rémi DE SAINT JORES, Nolwenn BEVAN, Serge LEHERICEY.

Absent : -

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Thierry LEGRAVEREND est désigné pour remplir cette fonction.

#### **Ordre du Jour** :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Point sur les travaux,
- Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de l'année 2023,
- PLUI : Définition des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),
- Repas des anciens,
- Dossiers d'urbanisme,
- Comptes-rendus réunions,
- Questions diverses.

#### **Point sur les travaux**

Les travaux de voirie vont être réalisés en septembre.

M. le Maire présente le devis pour l'éclairage électrique de l'église. Une réunion de la commission travaux aura lieu avec l'électricien et l'architecte pour ce chantier.

L'entretien du nouveau cimetière sera fait par l'employé communal.

#### **DELIBERATION N°2024-037 : APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE L'ANNEE 2023**

M. le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)).

Le Conseil Municipal prend également connaissance de la note relative aux redevances et aux aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie pour l'année 2023.

## MAIRIE DE SAUSSEY

Après présentation de ce rapport et de la note de l'Agence de l'eau Seine Normandie, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2023.
- DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.

### **PLUI : Définition des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),**

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, un périmètre d'OAP est défini dans le bourg. Il sera transmis à la CMB pour l'intégrer dans le futur PLUI.

Des zones pour le développement des artisans seront définies.

### **Repas des anciens**

Mme Leperchois et Mme Guérin présentent les tarifs qu'elles ont eu pour l'organisation d'un repas dans la salle des fêtes de Nicorps.

Au vu des tarifs et du bénévolat que cela implique, il est décidé de continuer à faire le repas au Relais du Viaduc.

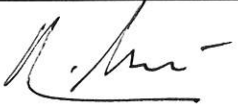
### **Dossiers d'urbanisme**

4 demandes de déclaration préalable et une demande de permis modificatif sont présentées.

### **Comptes-rendus réunions**

Mme Guérin fait le bilan de la rentrée des classes.

N° de la délibération	Intitulé	Code Matière	Intitulé Nomenclature ACTES niveau 1	Intitulé Nomenclature ACTES niveau 2
2024-037	APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE L'ANNEE 2023	9.1	Autres domaines de compétences	Autres domaines de compétences des communes

Le Président de séance	Philippe d'Anterroches	
Le Secrétaire de Séance	Thierry LEGRAVEREND	